

Compilation des avis et contributions déposés par les internautes au cours de la 3^{ème} phase de concertation post débat-public

Ce document rassemble les avis et contributions déposés par les internautes entre février et juillet 2016 sur le site internet du projet : <http://projet-ivryparis13.sytom.fr/>

« Contribution de Force Ouvrière »

- **Par Force Ouvrière**

[Méthanisation du site d'Ivry, faisons le point](#) (696,2 KiB)

» Contribution de Force Ouvrière, 27 juin 2016

« Non à cette politique des déchets »

- **Par Pascal Vaysse**

Paris et sa région méritent une autre politique des déchets. Le tri n'est pas au niveau d'une région capitale. L'incinération est un procédé d'un autre temps. Le projet présenté ne doit pas être mis en œuvre.

« NON à l'incinérateur »

- **Par un internaute anonyme**

Encore de la pollution et de la toxicité pour les gens qui vivront autour, c'est inadmissible. Alors que les conditions de vie sur cette planète commencent à être de plus en plus problématiques. Qu'est-ce qu'on fait, on construit, on construit des usines à pollution et à émission de gaz à effet de serre. Au lieu de trouver les solutions que tout le monde connaît : réduction des déchets, compostage etc. mais l'objet n'est pas là, l'objet c'est de faire du fric au dépens de la population comme partout ailleurs. D'ailleurs cet avis comme les autres négatifs, vous vous en foutez, c'est la loi, il faut bien le faire. Mais en tenir compte, c'est une autre histoire... Ces consultations sont bidons, trop de paramètres pour que la population ne puisse pas réagir correctement, niveau d'information, capacité de prise de parole sur des sujets complexes, manipulation des entreprises intéressées par le projet, qui ont le temps et les moyens (des salariés) pour défendre leur pognon, etc. etc. La population, elle bosse et vie, c'est bcp plus compliqué pour elle de s'investir dans ce genre de sujet... vous le savez pertinemment, mais le problème n'est pas là pour vous, le problème c'est que ce genre de projet pourri passe comme NDDL Sivens et tous les autres projets inutiles... Non, quoi que vous fassiez, y'aura toujours des gens pour dire non à vos ***** !

« Pas de méthanisation sur site »

- **Par Éric Mayer**

Bonjour, pas de méthanisation grâce au tri ménager des déchets organiques, comme à San Francisco et Milan.

L'incinérateur est-il indispensable

- **Par Elise Vanweydeveltdt**

Est-ce qu'il ne faudrait pas mettre en place une réflexion au niveau de la région IDF pour réorganiser la gestion des déchets à un plan plus large ? Si chaque ville qui doit statuer sur le sort d'un incinérateur en fin de vie décide de le reconstruire, nous ne réduirons jamais nos déchets car ce sera à l'encontre des accords passés avec l'entreprise gestionnaire du site, qui contractualise un volume sur un certain nombre d'années. Si 43% de nos poubelles pourrait d'ores et déjà être recyclé, peut-être faut-il transformer des incinérateurs en centres de tri et recyclage ?

Non à ce projet inutile et coûteux - Oui au plan B'OM

- **Par un internaute anonyme**

Le Plan B'OM met le cap sur le zéro déchet : Amélioration du tri D'après le Sycatom lui-même, 42% des déchets de nos poubelles ne devraient pas s'y trouver puisqu'ils sont recyclables et correspondent à des consignes de tri existantes. C'est sans compter les biodéchets, que nous devons progressivement tous trier à la source d'ici 2025 (Loi de Transition Énergétique de 2015) Réduction de nos déchets Le tri, c'est bien, mais ne pas produire de déchets c'est encore mieux, car c'est ce qui permet de faire le plus d'économies et de préserver nos ressources. Nous proposons des solutions concrètes pour aider et prévenir les déchets au quotidien et ainsi contourner le cycle de la création de déchets à leur incinération. Plus de création d'emplois Appliqué dans son intégralité, le Plan B'OM entraînerait la création d'environ 700 emplois entre 2016 et 2023, soit au moins 50% de plus d'emplois que les projets actuels du Sycatom. En outre, Les secteurs et activités stimulés par le Plan B'OM seraient nombreux : réparation, réemploi, collecte de biodéchets... La prévention et le recyclage des déchets sont des activités beaucoup plus intensives en travail humain non délocalisable que la mise en décharge ou l'incinération.

Un bon moyen de contribuer à la diminution des GES

- **Par un internaute anonyme**

Le nouveau projet présenté par le SYCTOM est judicieux et audacieux. En effet, la diminution des déchets n'est pas près d'atteindre les objectifs "utopiques" que mettent en avant les opposants. Il suffit de voir l'allure des courbes et statistiques réalisées par l'ORDIF. Il faut donc

maintenir des moyens de traitements et de valorisation à la hauteur des enjeux de demain autrement le scénario final du devenir de nos ordures ménagères va être catastrophique. Par ailleurs, la valorisation des déchets permet d'économiser des milliers de tonnes de combustibles fossiles et autant de gaz à effet de serre en moins. Alors ce projet doit devenir réalité pour l'intérêt commun de nous tous. Cela n'empêchera pas de tout mettre en œuvre pour réduire les déchets d'autant que la réglementation en la matière est de plus en plus exigeante.

Opposition

- **Par Hélène Gass**

Bonjour j'habite le 13eme arrondissement et je souhaite un projet de gestion des déchets plus en accord avec l'environnement, plus écologique et plus local. Je suis opposée au projet actuel.

« Un projet clairement dépassé »

- **Par un internaute anonyme**

Au lendemain de la COP21, au lendemain du lancement de loi de transition énergétique, au lendemain de la naissance du mouvement zéro déchet, zéro gaspillage européen, la construction d'un nouvel incinérateur n'incitera personne à s'engager dans une transition rapide et efficace.

« Diminution de capacité »

- **Par un internaute anonyme**

J'adhère totalement au projet de transformation du Centre d'Ivry. Je m'interroge cependant sur la diminution de la capacité. En effet, toutes les mesures prises jusqu'à maintenant pour réduire la production d'ordures ménagères ont échoué : pédagogie, communication.... Par ailleurs, le tissu immobilier, en grande majorité, n'a pas été conçu initialement pour permettre le tri.

« Implantation »

- **Par Hadj Elandaloussi**

La densité de population où est implantée cette usine nous assure d'un transfert des coûts du transport vers l'assurance maladie. Les vents dominants ne laissent guère d'échappatoire lors des dysfonctionnements inévitables car rien n'est parfait et le risque zéro est une promesse intenable. Il n'est pas raisonnable de laisser en milieu urbain ce type d'usine.

« Non à l'incinération, oui au tri »

- **Par Luc le Chat**

Il semble absurde de brûler des ressources non renouvelables, fut-ce pour chauffer les appartements. Le plan BOM apporte une alternative crédible et beaucoup moins chère. Arrêtez de vous croire au XXe siècle. Les temps ont changé, la COP21 est passée par là, il est temps d'être raisonnables et frugaux. Non à la reconstruction de l'incinérateur !

« Ce centre de traitement est en fait une centrale thermique »

- **Par Christiane Schaerer**

Bonjour, Comme beaucoup de citoyens, je m'interroge sur la nécessité d'investir dans un centre de traitement aussi industriel et massif fait pour durer 50 ans. Nous sommes dans une période charnière de l'histoire notre planète, jamais en 20-30 l'homme n'a aussi considérablement modifié son propre écosystème. La conscientisation de chacun et l'investissement public dans cette conscientisation me paraît aujourd'hui la tâche la plus prioritaire : c'est notre façon de consommer en limitant notamment l'usage unique et notre façon de retraiter ce que nous achetons qu'il faut innover. Par ailleurs, si la réutilisation des déchets pour chauffer des appartements paraît effectivement à ce jour un pis-aller, je doute et je crois que d'ici 10 ans cette question ne sera plus posée de la même façon. Je souhaiterais que le Sycotom travaille sur un autre scénario, plus visionnaire peut être, à "étages" et je ne doute pas que les équipes sauront trouver toutes les compétences pour innover. Je suis prête à donner de mon temps pour travailler avec l'équipe sur une solution alternative. En espérant que nos demandes seront entendues.

« Gisement insuffisant »

- **Par un internaute anonyme**

Plusieurs unités de valorisation bois existent en Île de France et le gisement est insuffisant pour les alimenter avec du bois local. Qui dit transport dit gaspillage d'énergie ! Il faut de l'énergie renouvelable !

« Surdimensionné et dépassé »

- **Par un internaute anonyme**

Ce projet ne tient pas compte de la capacité des fours alentours, en particulier celui de Créteil, entre 15% de capacité disponible, et plus si l'on tient compte de l'obligation de tri à la source.

« Avis sur la réunion publique et sur le Plan B'OM »

- **Par Pascal Demay**

Bonjour, Merci au garant de la concertation publique. La réunion publique du 05.07 s'est tenue dans le calme et le respect mutuel. Les citoyens présents (près de 1000 personnes !) semblent unanimes pour demander le remplacement du projet par un réel investissement dans les filières du réemploi, du recyclage et d'une politique volontariste de réduction des déchets. Messieurs les élus, un plan B existe, moins coûteux, moins polluant et créateur d'emplois (réutilisation+ recyclage). Il y a 40 ans, remplacer une décharge par un incinérateur était un progrès. Le progrès aujourd'hui, c'est de remplacer un incinérateur par une réduction des déchets et un recyclage efficient. Aurez-vous l'audace de mettre en œuvre les engagements politiques pris lors de la COP 21 ? L'incinération est la 2eme cause de pollution aux particules fines en IDF*, si la protection de l'environnement ne vous touche pas, que pensez-vous de protéger la santé de vos petits-enfants ? *source Airparif

« Reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris 13 »

- **Par Jaw TU.**

Je suis contre le projet de reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris 13. Merci. Madame TU.

« Cheminée »

- **Par un internaute anonyme**

Je ne souhaite pas avoir, et être sous l'influence d'une cheminée qui rejette de la fumée ou de la vapeur d'eau qui aura toujours des particules résiduelles, et cela dans une zone de haute densité de population.

En général, les particules qui sont les plus difficiles à éliminer, sont les plus nocives pour la santé.

« Pour une autre solution »

- **Par Françoise BOURHIS**

Afin de préserver un environnement sain aux habitants d'Ivry et de ses environs je souhaite la disparition de cet incinérateur polluant et que d'autres solutions soient mises en place pour la réduction et le traitement des déchets.

-« Contre »

- **Par Lilou Michel-Borgey**

Je suis contre

Réutilisons les déchets, protégeons l'environnement

« Non »

- **Par Cathy Borgey**

Je ne conçois pas que l'on ne trouve pas un projet qui agisse sagement pour l'environnement ou pour notre air.

Je suis contre.

« Non »

- **Par Alain Valtat**

NON

« Cheminée »

- **Par un internaute anonyme**

Je ne souhaite pas voir une cheminée avec de la fumée ou de la vapeur d'eau qui emportera toujours des particules résiduelles, cela dans un endroit de haute densité de population. En général, les particules les plus difficiles à être éliminées sont les plus nocives pour la santé.

« Je suis OPPOSEE à ce projet en l'état »

- **Par un internaute anonyme**

Dans un contexte d'urgence climatique, de rigueur budgétaire et de taux de pollution qui compromettent notre santé et nous soumettent déjà régulièrement à des amendes de la part de l'UE, ce projet d'un autre âge, au coût démentiel, doit absolument être révisé de fond en comble. Et ce non plus à partir de données et pratiques antédiluviennes, mais dans le cadre d'un plan global de PRÉVENTION : légiférer sur la limitation des emballages, poursuivre les efforts de sensibilisation de la population au tri sélectif, valoriser les déchets organiques (compost, etc.), accentuer les efforts en matière de recyclage et favoriser le réemploi. Voilà des pistes de travail dignes du 21^e siècle et voilà les orientations politiques et sociétales auxquelles je souhaite que soient consacrés MES IMPÔTS.

Je n'ignore rien des intérêts économiques en jeu mais veux croire que vous saurez faire passer la santé de centaines de milliers de personnes et le rapide changement de modèle exigé par les conséquences climatiques de celui hérité du siècle dernier avant les retombées financières attendues par quelques-uns.

« Réduire plutôt qu'augmenter »

- **Par un internaute anonyme**

Bonjour, je suis d'avis qu'il faut travailler et investir à la réduction des déchets plutôt qu'à l'augmentation du volume de l'usine. Si le budget alloué à la transformation, ou au moins une partie, est destiné à la formation, l'information et la vérification du tri par les usagers, il ne sera pas nécessaire d'agrandir l'usine.

« Non à la reconstruction »

- **Par P. Bertrand**

Pour exprimer mon avis, je reprends simplement les arguments développés par le collectif 3R: ce projet est à mes yeux néfaste, exorbitant, dépassé, incertain, anti-démocratique. C'est donc un NON que vous voudrez bien prendre en compte dans le bilan de la concertation.

« Réduction des déchets »

- **Par V. Latouche**

Bonjour,

Je ne souhaite pas que l'argent public, notre argent, soit utilisé pour construire cette usine. En effet, je préfère que l'effort et les dépenses soient mis sur la réduction des déchets et sur le tri comme par exemple en développant les zones de compost en ville, en informant mieux les citoyens et en incitant les entreprises à réduire les emballages. C'est le sens de la COP21. Une telle usine n'aura plus rien à brûler d'ici 25 ans (c'est mon vœu le plus cher).

Par conséquent, merci de revoir votre projet et d'envisager plutôt des dispositifs favorisant le recyclage.

« Usine d'incinération des déchets Ivry Paris 13 »

- **Par un internaute anonyme**

Je suis opposée à ce projet et souhaite que d'autres soient proposés, plus en adéquation avec la conscience écologique nécessaire à notre temps.

« Maintien de l'usine »

- **Par un internaute anonyme**

Je suis contre la reconstruction de l'usine.

« Avis défavorable à un projet néfaste pour l'environnement »

- **Par un internaute anonyme**

Je suis voisine des cheminées d'incinérateur et je subis à ce titre toutes les nuisances actuelles de ces deux cheminées. La santé des habitants situés à proximité de ces incinérateurs est soumise à rude épreuve: plomb, mercure, acide chlorhydrique... sont quotidiennement rejetés par ces cheminées. Une fermeture de cet incinérateur est souhaitable avec une réduction des déchets à la source. Les 2^e et 12^e arrondissements de Paris vont débiter une collecte généralisée de leurs déchets organiques. D'autres suivront. Il est nécessaire que les collectivités locales s'attellent à cette question. Une incitation à réduire les emballages pour les entreprises serait aussi profitable à une réelle réduction des déchets. L'argent versée pour ce projet serait plus utilement employée de cette façon. Cela témoignerait d'une prise en compte l'intérêt général sur le long terme.

« Pour le Plan B'OM »

- **Par un internaute anonyme**

Bonjour, Ivrienne, mais ancienne parisienne je me sens totalement concernée par le projet de reconstruction de l'incinérateur. A l'heure de l'urgence climatique, pourquoi mettre en œuvre un projet qui ne favorisera pas la réduction des déchets ? Il ne faut pas construire ce nouvel incinérateur car il ne faut pas donner un nouvel alibi à ne pas œuvrer à baisser le niveau général des déchets.

« Encore un GPI »

- **Par un internaute anonyme**

Je me souviens étant plus jeune d'une intervention d'un certain Antoine Waechter sur le site, il y a une vingtaine d'années. Afin d'éviter l'agrandissement de l'usine, il fallait diminuer la quantité des déchets parisiens par le tri et le recyclage. Aujourd'hui la vraie réponse est toujours la même : moins d'incinération, plus de recyclage et aussi, plus de volontarisme et de respect de la santé et de l'argent des contribuables.

« Calcul réel de la valorisation énergétique »

- **Par un internaute anonyme**

On valorise, avec une production énergétique, à quel prix ? Par exemple : combien coûte soigner les problèmes de santé produits (mineurs ou majeurs) etc.

« La pollution de mon environnement »

- **Par Sophie Quinton**

J'apprends à mes jeunes enfants que l'on doit limiter les déchets, acheter en pensant au recyclage. La sensibilisation gagne du terrain, on tente d'améliorer le tri, de baisser le gâchis. Que dire d'un projet qui va à l'encontre de toute démarche raisonnée et qui continue sur des schémas passésistes, polluants et dispendieux. Je suis scandalisée par tant de mépris.

« Eco responsabilité »

- **Par Pascal Demay**

Arrêtons la mal-pensance...

Nous sommes "les gens", chacun de nos actes doit être posé avec bienveillance. Moins produire de déchets, mieux les recycler, mais aussi penser à nos voisins et les aimer. C'est si compliqué ? C'est "écolo-bobo" et mal pensant? Non, juste un petit pas vers une vie plus agréable pour tous, vous inclus.

« Responsabilités »

- **Par un internaute anonyme**

Arrêtons la bien-pensance écolo-bobo qui nous explique que c'est mal de consommer, que ça devrait être interdit d'avoir encore des choses à jeter dans une poubelle : nous vivons, nous consommons, nous jetons. Et si nous ne voulons pas que les déchets finissent ensuite dans des décharges en Seine-et-Marne, nous devons nous en occuper ici, dans la métropole parisienne. Arrêtons les discours et assumons nos responsabilités.

« Satisfaction pour les déchets de cuisine »

- **Par un internaute anonyme**

Je suis satisfait de voir enfin le projet prendre en compte l'arrivée des déchets de cuisine qui constituent les seuls déchets dignes d'être transformés en compost.

« Risque d'odeurs : impact sur un quartier en devenir »

- **Par Mathieu Renaud**

Alors qu'aujourd'hui les quartiers de Ivry port sont repensés, réaménagés, que de nouveaux sièges d'entreprise, de nouveaux habitants sont susceptibles de redonner à Ivry et ce dans le prolongement du nouveau quartier Masséna, l'essor qui lui manquait tant, le Sycotom prendrait le risque avec un projet comme celui de TMB méthanisation voire de tri mécano biologique de l'arrêter en pleine course ?

Quels élus des 84 communes pourraient se positionner pour un tel projet ?

Comment peut-on à ce point se tirer une balle dans le pied ? Car on le sait les mécanismes de purification d'air ont trouvé leurs limites sur d'autres territoires, alors que les risques environnementaux et technologiques associés n'en ont pas trouvé...

Le campus de paris 7 n'est pas loin, le nouvel incubateur de Niel devrait être construit à quelques mètres seulement de l'incinérateur... A quel point messieurs mesdames les élus accepteriez-vous de vous salir le moment venu ?

Comment justifierez-vous ce coût exorbitant pour un projet financé par le contribuable et qui sera à termes pointé du doigt par les riverains, les médias, les associations, les PDG des entreprises voisines, les institutions à proximité ?

Soyez certains, et via la délégation qui vous est faite, d'agir en tout état de cause. Par avance, merci de votre lecture attentive

« NON à la reconstruction de l'usine du SYCTOM »

- **Par Charlotte Gould**

En tant que riveraine de l'incinérateur du Sycotom, je m'oppose au projet de reconstruction en lieu et place d'un outil industriel surdimensionné et polluant.

Encore une fois, on continue de placer de l'autre côté du périphérique ce que les parisiens ne veulent pas voir et assumer : les morts, les déchets, le traitement de l'eau, les camions poubelles, les pauvres, ...

Il faut que chaque arrondissement ou ville assume et gère ses déchets : réduction à la source, tri et valorisation (économie circulaire à l'échelle d'un quartier et agents publics pour s'en occuper), pesage pour taxe personnalisée, recyclage, compostage et valorisation énergétique en toutes petites unités au plus près des habitants, équipements de tri et valorisation de proximité, sensibilisation et formation des citoyens, ...

D'autres villes ou agglomération le font dans le monde : sommes-nous plus bêtes qu'eux ou cette décision politique courageuse, à la suite de la COP21, est-elle "polluée" par les intérêts de grands acteurs industriels ?

« NON à la reconstruction de l'usine du SYCTOM »

- **Par Arnaud Brugier**

En tant que riverain de l'incinérateur du Syctom, je m'oppose au projet de reconstruction en lieu et place d'un outil industriel surdimensionné et polluant.

Encore une fois, on continue de placer de l'autre côté du périphérique ce que les parisiens ne veulent pas voir et assumer : les morts, les déchets, le traitement de l'eau, les camions poubelles, les pauvres, ...

Il faut que chaque arrondissement ou ville assume et gère ses déchets : réduction à la source, tri et valorisation (économie circulaire à l'échelle d'un quartier et agents publics pour s'en occuper), pesage pour taxe personnalisée, recyclage, compostage et valorisation énergétique en toutes petites unités au plus près des habitants, équipements de tri et valorisation de proximité, sensibilisation et formation des citoyens, ...

D'autres villes ou agglomération le font dans le monde : sommes-nous plus bêtes qu'eux ou la décision politique courageuse est-il "polluée" par les intérêts de grands acteurs industriels ?

« Plan B'OM »

- **Par un internaute anonyme**

Réduisons nos déchets à tous les niveaux : individuel, entreprise, collectivité, commune

« Réduire ses déchets »

- **Par Pascal Demay**

Bonjour,

Avec les 2 milliards d'euros prévu pour les nouvelles constructions, nous pourrions mettre en place des centaines de filières de recyclage, de réduction des emballages, et enfin envisager de réduire notre production de déchets et la pollution engendrée par leur traitement. Prêts à relever le défi ?

« Mon humble avis »

- **Florence Prudot**

Personnellement, je ne suis pas architecte mais je trouve l'ensemble de la ZAC de Paris Rive gauche et le projet d'architecture industrielle prévu pour l'usine de déchets se fondent très bien ensemble. J'aimerais bien avoir aussi un aperçu des autres projets de la ville d'Ivry dans ce secteur.

« Avis sur le projet »

- **Par Adeline Grosjean**

Depuis 20 ans je vis et travaille à "l'ombre" des cheminées de l'incinérateur d'Ivry-Paris 13. Cet incinérateur est en fin de vie, grâce à son panache sont dispersées des particules répondant aux terribles noms de dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, plomb, furanes, métaux lourds, mercure et la liste n'est pas close... ! Pourquoi reconstruire si cher avec notre argent, 2 milliards d'euros, un incinérateur assorti de ce procédé aberrant appelé TMB et faire disparaître du site le centre de tri alors que des alternatives respectueuses de l'environnement et de nos ressources sont en train d'émerger et vont devenir obligatoires par la loi de transition énergétique ? Que peuvent répondre nos élus à nos questions plus que légitimes sur nos inquiétudes quant à notre santé et à l'augmentation des taxes de traitement des OMR ?

« Avis d'une participante assidue de vos séances de concertation »

- **Par Pascale Lardat**

Nous avons assisté jeudi 12/05 à une belle démonstration de "greenwashing" quoique vous en disiez : un directeur du Muséum d'Histoire Naturelle venu défendre une allée de la biodiversité entre un incinérateur et un TMB (pardon, un UVO...) ! Mais qui peut y croire? Les associations vous parlent recyclage, vous leur répondez "serre à papillons". Et les 12000 m2 de toitures végétalisées, elles seront certes plus vendables aux habitants des tours prévues aux alentours (il n'y a pas que des bureaux et hôtels, beaucoup de logements aussi seront construits autour). Mais le sommet de votre présentation a été atteint avec... le Musée du Monde en Mutation, MMM, je n'en reviens toujours pas d'un tel gaspillage de temps et d'argent.

« Demande de précision sur la nature du "tri-préparation" »

- **Par Daniel Hofnung**

Il a été précisé au cours du groupe de travail sur les alternatives à la méthanisation que le tri-préparation était différent du TMB, puisque celui-ci extrait la fraction organique des déchets, alors que le tri-préparation en extrait la partie à potentiel énergétique. Le TMB utilisait pour faire cette séparation un début de processus de méthanisation. Dans les nouveaux centres de tri des déchets recyclables tel que papiers-cartons, plastiques, des méthodes telles que le tri optique seront utilisées, ou la séparation des éléments légers par soufflage.

- Dans la mesure où jamais des précisions n'ont été données sur les procédés employés pour réaliser le tri-préparation, pouvez-vous préciser les techniques utilisées, en particulier si seules des méthodes physiques (soufflage, tamisage...) ou de reconnaissance (détection optique...) seront utilisées, sans modification des déchets eux-mêmes, qu'elle soit par des processus organiques (méthanisation) ou chimiques.
- Est-ce que le tri-préparation consiste seulement à extraire la fraction des déchets à potentiel énergétique, ou inclut-il d'autres actions sur les déchets, en particulier sur la partie qui ira en valorisation organique ?

- Il est connu qu'en 5 à 7 jours, des déchets contenant une fraction organique sont le siège de réactions de dégradation dépendant de la température et du milieu (aérobie ou anaérobie). Ces réactions génèrent des odeurs qui augmenteront considérablement par rapport à actuellement, puisque les déchets resteront 5 à 7 jours alors qu'actuellement, sauf incident, ils sont traités très rapidement dans l'usine. Pouvez-vous préciser les mesures qui sont prévues pour résoudre ce problème, qui s'est posé avec acuité dans des installations de TMB, telles que celles de Montpellier et d'Angers - aujourd'hui fermée -, ceci même si des systèmes de dépression ont été mis en place. Je rappelle à ce sujet que les habitations les plus proches sont très près de l'usine, de même qu'un groupe scolaire - maternelle et élémentaire - et des logements d'étudiants.

Commentaire du maître d'ouvrage : Afin de répondre à vos questions et aux interrogations de plusieurs participants, le Syctom a mis en ligne un document précisant les [différences entre le projet initial du Syctom à Ivry-Paris XIII \(partie UVO\) et les pistes d'évolution présentées au cours de la concertation](#).

« Traitement à la source »

- **Par un internaute anonyme**

Il faut selon moi prendre en priorité une mesure pour récolter les biodéchets à part. Cela leur évitera de pourrir avec le reste des déchets (donc résidus moins toxiques), et l'on pourrait plus facilement les traiter pour (par exemple) les redistribuer en compost aux agriculteurs locaux (franciliens voire plus).

« Réduire l'incinération »

- **Par un internaute anonyme**

Bonjour, je ne suis pas favorable à l'incinération. Cela fournit certes de l'énergie, mais elle est seulement temporaire et provoque des pollutions qui elles, restent présentes à long terme. D'autres sources d'énergies peuvent servir. Diverses techniques, comme les filtres, sont utilisées pour atténuer les effets indésirables des rejets de fumées sur l'environnement, mais cela ne fait que retarder le traitement, qui d'ailleurs, n'est pas forcément mieux. Non, pour un futur correct, je pense qu'il nous faut vraiment réduire l'incinération au minimum (voire l'abandonner complètement), et traiter les déchets au plus tôt.

« Intérêt négligeable »

- **Par un internaute anonyme**

Pour moi, l'argument de la valorisation énergétique est minime par rapport à celui des conséquences désastreuses que peut avoir une mauvaise gestion des déchets. L'énergie est un facteur à prendre dans sa globalité, et ce n'est pas parce que l'engagement politique est faible dans le domaine de l'énergie (pourquoi ne voit-on pas plus de panneaux solaires sur les

toits/murs, pourquoi ne récolte-t-on pas l'énergie du vent sur chaque balcon ? ... les énergies renouvelables ont leurs défauts, mais ce n'est pas une raison pour privilégier l'incinération), ce n'est pas parce que l'engagement politique est faible dans le domaine de l'énergie qu'il faut en profiter pour proposer des solutions qui paraissent simples et efficaces a priori.

« Gestion décentralisée »

- **Par un internaute anonyme**

Bonjour, J'ai eu vent de beaucoup de problèmes à propos de sites de TMB. Cette technologie n'est pas très sûre, et pas très propre non plus. De plus, il me semble que le budget total des travaux est estimé à 2 milliards d'euros. A ce prix-là, on peut faire beaucoup pour l'environnement et les populations. Notamment, en commençant dès le ramassage des ordures, en collectant les biodéchets à part, nous réglerons déjà une bonne partie du problème. D'autres solutions du même ordre existent. Collectes séparées, travail auprès des constructeurs et distributeurs pour réduire la consommation de matière à la base, économie d'échanges pour réutiliser ce qui fonctionne bien, ou réparer ce qui en a besoin...Cela demande du temps et de l'énergie, mais je trouve que c'est une voie à privilégier, par rapport au modèle actuel Consommation/Regroupement des déchets/Création d'énergie + Fabrication de déchets pires.

« Pourquoi des estimations irréalistes ? »

- **Par un internaute anonyme**

Bonjour, malgré la bonne volonté affichée, vos propositions et contre-propositions se ressemblent. Au final, rien ne change : malgré les nouvelles contraintes réglementaires, l'évolution du tonnage prévue, le projet est toujours trop onéreux et inadapté. C'est regrettable.

« Un projet cher et inefficace »

- **Par un internaute anonyme**

Pourquoi en France on continue à financer des projets qui vont contre la protection de notre environnement et ne font que perpétuer des attitudes démodées et surtout néfastes pour l'environnement ?

« L'urgence écologique et la maîtrise des dépenses publiques »

- **Par François Boucaud**

Le centre de tri et d'incinération du Syctom à Ivry : quand on habite ce territoire, on s'en sent un peu responsable. Je ne veux pas regarder le changement climatique et l'épuisement des ressources avec passivité. Pour l'enjeu écologique local, la reconstruction de l'incinérateur et l'usine à gaz en préparation ... sont un objectif concret. Ce chantier est même une priorité,

sachant la portée sur des décennies des choix suivis : Il engage sur 30 ou 40 ans l'approche du traitement des déchets pour la région parisienne. Il engage pour environ 2 Milliards d'euros l'utilisation des finances locales.

Mais si ce n'était pas suffisant, il représente un peu plus dans sa dimension symbolique. Il traduit le choix de la première ville de France, et d'une des toutes premières d'Europe. J'attends qu'elle œuvre enfin avec tous les moyens possibles pour la réduction des déchets. C'est l'année de la conférence de Paris Cop21 et de l'accord sur le climat. C'est à ces exigences que je me raccroche pour espérer mieux. Et ça donne forcément envie de tenter quelque-chose.

Le Collectif 3 R (Réduire, réutiliser, recycler) relève le défi et propose un scénario zéro-déchet vers une gestion des déchets à la hauteur des enjeux environnementaux. L'organisation Zero Waste France le rejoint dans son ambition. Mais il faudra être nombreux face aux intérêts des "entreprises de l'environnement" et à la frilosité politique.

En vous invitant à nous rejoindre. Et au plaisir d'en débattre.

« Respecter l'obligation de collecte des gros producteurs au-delà de 10 tonnes »

- **Par Daniel Hofnung**

La collecte sur les marchés est à mettre en place pour respecter l'obligation de collecte au-delà de 10 tonnes par an.

Les marchés produisent non seulement des biodéchets, mais aussi des quantités très importantes de cartons et aussi de cageots, sur lesquels un tri suivi d'un ramassage devrait être engagé, ceci sur la base de l'expérience du "marché responsable" mené par le collectif 3R le 4 avril 2014.

« Deux fractions de biodéchets triés à la source pour éviter le TMB »

- **Par Francis Vérillon**

Les biodéchets ménagers (BDM), appelés aussi déchets organiques des ménages, sont composés de deux fractions organiques humides approximativement égales :

- Fraction 1 : les « restes végétaux compostables » (RVC) que les foyers qui pratiquent déjà le compostage collectif placent dans un bioseau, généralement situé dans leur cuisine, et en déversent périodiquement le contenu dans le bac d'apport de leur site de compostage. Cette fraction organique est évidemment compostable.
- Fraction 2 : les « autres déchets organiques », actuellement exclus du compostage collectif, tels que restes d'origine animale, pain, gros noyaux, écorces dures, etc., sont d'autres déchets de cuisine et de table (DCT de catégorie SPA3) qui sont déversés dans la poubelle des ordures ménagères résiduelles (OMR). Cette fraction organique est méthanisable.

Ces deux fractions sont assez faciles à identifier. Elles pourraient d'ailleurs être désignées éventuellement l'une par « végétal et cru », l'autre par « animal et cuit ».

Le tri à la source est reconnu comme la solution la plus intelligente, la plus efficace et la plus économique pour séparer des déchets ménagers. Le besoin de méthaniser des déchets organiques est admis. Le besoin d'incinérer des déchets secs (CSR, combustibles solides de récupération) l'est aussi. Seul le procédé de TMB des OMR ne l'est pas.

La proposition est la suivante :

1) Pour le tri à la source des biodéchets en cuisine, un bioseau individuel (10 à 15 litres) avec couvercle et anse, contiendrait deux bioseaux à anse mais sans couvercle, l'un pour la fraction 1 compostable, l'autre pour la fraction 2 méthanisable. Ces deux bioseaux pourraient être distingués par leur couleur et éventuellement par leur taille (6 à 7 litres pour la fraction compostable, 4 à 6 litres pour la fraction méthanisable).

2) Pour la collecte en porte à porte au seuil des habitats,

- si l'habitat est individuel, le contenu du bioseau individuel à couvercle fermé serait collecté,
- si l'habitat est collectif, le contenu d'un biobac collectif à couvercle fermé et à deux compartiments, chacun ayant reçu le contenu approprié des bioseaux individuels, serait collecté.

3) Pour le traitement, chaque fraction collectée séparément serait orientée vers sa filière propre, la fraction compostable vers le compostage, la fraction méthanisable vers la méthanisation. En cas d'erreur, les deux fractions organiques seraient méthanisées.

Pour le compostage, on peut retenir la relation quantitative simple suivante :

$$RVC \approx BDM / 2 \approx OMR / 6.$$

Et pour le compost mûr tamisé (CMT) :

$$CMT \approx 0.4 RVC \approx OMR / 15.$$

Dans ces conditions, le contenu de la poubelle des OMR serait alors sec et composé de CSR destinés à l'incinération, sans passer par l'étape TMB prévue lorsque ces OMR arrivent en mélange avec une partie de biodéchets.

Cette proposition serait en ligne avec les politiques publiques. Elle modifierait le principe de fonctionnement du projet bien plus que son dimensionnement. Elle semble compatible avec son calendrier, et elle abaisserait très substantiellement son coût. Enfin, le compost issu de la méthanisation serait un produit de qualité très supérieure.

« Grand Projet inutile »

- **Par Chantal Duchêne**

Ce projet est largement contradictoire avec les objectifs adoptés depuis 2008 (réduction, réutilisation et recyclage d'abord) et, plus encore, avec la démarche « zéro déchet » dans laquelle s'engage Paris, mais aussi le SYCTOM qui pose sa candidature aux « territoires zéro déchet, zéro gaspillage » de l'ADEME et du ministère de l'Écologie.

Le TMB/M, qui prétend valoriser les déchets organiques en les séparant des « combustibles solides de récupération », est un procédé dont la technologie est dangereuse : incendies et explosions jalonnent l'histoire de ce prétraitement, coûteux pour les collectivités, inefficace et polluant.

Dernier avatar : la fermeture définitive de l'usine Biopôle d'Angers, réalisée par Vinci

Environnement (présent à Ivry). Quant à l'incinération des déchets, loin de tout faire disparaître, elle produit elle-même 20 % de déchets plus ou moins dangereux (mâchefers et résidus d'épuration des fumées hautement toxiques, REFIOM).

Elle participe aussi au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources : 92 % environ de la masse des déchets incinérés se retrouvent en gaz à effet de serre en sortie de cheminée. Les fumées contiennent des particules fines qui pénètrent profondément l'organisme.

Des gaz dangereux pour la santé, les dioxines et furanes, hautement toxiques, sont aussi présents. À Ivry, si les composés chlorés sont largement sous les normes, les dioxines et furanes bromés, non soumis à la réglementation, dépassent de trois fois et demie le seuil maximal de leur équivalent chloré. La seule justification d'un « traitement » aussi contradictoire avec l'économie circulaire et la qualité de l'air que nous respirons se trouve dans « la valorisation énergétique ». À Ivry, l'usine actuelle chauffe 100 000 éq-logements parisiens.

À y regarder de plus près, seule la fraction fermentescible de nos déchets (composée de 85 % d'eau) peut être qualifiée d'« énergie de récupération » ; quant à ce qui brûle bien, cartons et plastiques, ils devraient être recyclés et non partir en fumée.

Que penser d'un mode de « traitement » qui contrecarre pour 40-50 ans les efforts de réduction, de tri et de recyclage des citoyens ? Le taux d'incinération du SYCTOM, 79 %, a son corollaire : un taux de recyclage catastrophique de 15 %, très loin des ambitions de 45 % du Grenelle !

Reste le problème du remplacement de cette « valorisation énergétique » utilisée pour le chauffage urbain. Partout la priorité doit être donnée à la construction de logements basse consommation, à l'isolation des logements anciens et à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables comme la géothermie en Val-de-Marne.

L'heure est à un changement de perspectives radical en ce qui concerne nos déchets. Les exemples européens et américains de collectivités atteignant jusqu'à 85 % de taux de recyclage nous montrent que c'est la collecte séparée des bio-déchets (30 à 40 % de nos poubelles) qui est, avec la tarification incitative, le levier le plus puissant du changement nécessaire. Ce projet ne peut donc, en rien, être qualifié de « projet d'intérêt général ».

Par ailleurs, il est en totale contradiction avec la nouvelle loi sur la transition énergétique. L'article 70 de cette loi stipule : "La généralisation du tri à la source des biodéchets, en orientant ces déchets vers des filières de valorisation matière de qualité, rend non pertinente la création de nouvelles installations de tri mécano-biologique d'ordures ménagères résiduelles n'ayant pas fait l'objet d'un tri à la source des biodéchets, qui doit donc être évitée et ne fait, en conséquence, plus l'objet d'aides des pouvoirs publics."

Il ne serait donc pas acceptable pour les citoyens, qu'ils soient riverains ou pas de telles "unités de valorisation organique", que les études de faisabilité continuent dans la voie du traitement mécano-biologique et n'intègrent pas de façon très volontariste les préconisations de la loi, à commencer par "le tri à la source des biodéchets", qui est le préalable indispensable à tout traitement non seulement rationnel mais aussi écologique et économique des ordures ménagères.

Quant à "la maximisation de la valorisation énergétique des déchets sous forme de Combustibles Solides de Récupération", elle reste totalement sujette à caution tant que toutes les possibilités économiquement et socialement viables de valorisation des ordures ménagères n'auront pas été explorées.

Il est donc impératif que les orientations figurant dans les points 4° et 9° de l'article 70 de la loi de transition énergétique non seulement entrent en application, mais aussi que des solutions techniques soient imaginées, testées, évaluées et présentées aux populations et aux "collectivités territoriales" (comme le dit la loi) concernées.

A l'appui de cette demande, je me réfère notamment aux propositions du Plan B'om (Baisse des ordures ménagères) conçu et porté par le Collectif 3R et l'association Zero Waste.

« Projet inutile »

- **Par Josée Rodrigo**

La généralisation du tri à la source des biodéchets, en orientant ces déchets vers des filières de valorisation matière de qualité, rend non pertinente la création de nouvelles installations de tri mécano-biologique d'ordures ménagères résiduelles n'ayant pas fait l'objet d'un tri à la source des biodéchets, qui doit donc être évitée et ne fait, en conséquence, plus l'objet d'aides des pouvoirs publics